

N° SPECIAL DOSSIER EAU ET ASSAINISSEMENT

Le mot du Maire

Pourquoi je tiens à faire un dossier spécial EAU et ASSAINISSEMENT ?

*Tout simplement pour donner des explications à l'ensemble des habitants de Pettoncourt et pour que chacun de nous puisse comprendre **pourquoi** l'augmentation du prix de l'eau et **pourquoi** la commune se réserve pour des investissements (de voirie ou autres).*

Avant septembre 2013 l'eau provenait des sources et du forage de la commune, entretenus par la commune et contrôlés par les autorités sanitaires. Aujourd'hui l'eau provient de la SAUR, vendue par la Communauté de Commune du Grand Couronné.

En 2009 – 2010 des travaux ont été engagés pour l'acheminement de l'eau potable de Moncel/Seille vers Pettoncourt et pour l'acheminement de l'assainissement dans l'autre sens (mise aux normes de l'assainissement imposée par des directives européennes).

Actuellement, nos égouts se déversent dans la seille mais normalement dans un an, la station d'épuration sera fonctionnelle à Moncel/Seille près de la gare.

MAIS TOUS CES TRAVAUX ONT UN COUT !

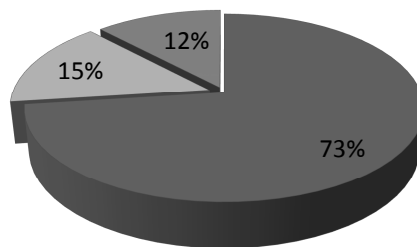
*Mme le Maire,
Marie-Claude DIMEY*

Prix de revient du m3 d'eau à ce jour :

4,36 €

Détail du prix de revient

- Remboursement des emprunts pour travaux = 3,18 €
- Prix d'achat (0,50) + perte reseau (30%) = 0,65 €
- Intérêts ligne de trésorerie pour travaux = 0,53 €



Prix de vente du m3 d'eau à ce jour :

(Tarif qui **devrait** être appliqué pour couvrir le prix de revient + les taxes)

Prix de revient + taxes de l'eau Rhin-Meuse + taxe provisionnelle assainissement Pettoncourt

4,36 + (0,356 + 0,20) + 0,30

4,36 + 0,556 + 0,30

4,36 + 0,856

Soit :

5,216 €

Exemple pour un foyer qui consomme 160m3 d'eau :

(4 membres avec une consommation moyenne de 40m3 par personne)

	Suivant prix de vente qui devrait être appliqué à ce jour	Suivant proposition de la commission de l'eau *
Forfait ou location	60,00	60,00
160 m3 x prix eau	160 x 4,36 = 697,60	160 x 3,00 = 480,00
160 m3 x taxes	160 x 0,856 = 136,96	160 x 0,856 = 136,96
TOTAL à payer par le foyer	894,56	676,96
	Différence	217,60 €

* : proposition de la commission de l'eau validée par le conseil municipal en date du 20/06/2014. Cette proposition consiste, entre autre, à facturer aux consommateurs un prix de l'eau de **3,00 € /m3** au lieu du prix de revient actuel de **4,36 € / m3** ; la différence étant prise en charge par la commune (sur le budget principal).

Cette décision a été adoptée par les élus afin de limiter l'impact financier des travaux sur le budget des habitants de notre commune.

Sur l'exemple ci-dessus, la commune prendra à sa charge les 217,60 € de différence.

Pour information, la participation de la commune sera de :

- **27000 €** (Pour la période de septembre **2013** à septembre **2014** ; où le prix du m3 d'eau restera inchangé à 2,00 €)
- **12000 €** (Pour la période de septembre **2014** à septembre **2015** ; où le prix du m3 d'eau passera à 3,00 €)

Ces chiffres sont purement prévisionnels, ils ne seront définis qu'après relevé de la consommation réelle de l'eau.

Malheureusement, une information supplémentaire vient de nous parvenir !

Il aurait fallu signer une convention avec la SAUR depuis 2013 afin de définir le véritable prix d'achat de l'eau livré à la commune. En effet, le prix moyen pratiqué par la SAUR serait de 0,74 € en plus des 0,50 € facturés par la Communauté de Communes du Grand Couronné, ce qui porterait le m³ à 0,50 € + 0,74 € soit 1,24 € le m³ d'eau livré (depuis septembre 2013).

Affaire à suivre...

Pour les années à venir :

Une fois branché à la station d'épuration, il faudra traiter l'eau usée et amortir avec Moncel/Seille les investissements des travaux. Cela devrait nous coûter dans les 2 euros le m³ d'eau usée.

Il est toujours facile de dire, comme certains, que « ça s'autofinance », mais en tant que responsable, je ne peux pas aller dans ce sens et facturer 8 € le m³ d'eau (voire plus) aux administrés.

► Dans un souci de compléter ces informations et de répondre à vos questions, une réunion publique sera proposée aux habitants de Pettoncourt après l'été.

SAUR : Société d'Aménagement Urbain et Rural est un ensemble d'entreprises qui accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagement liés à l'eau, la propreté, l'énergie, l'ingénierie, les travaux et les activités de loisirs.